

## Chargé (e) de mission Innovation (CDD renouvelable)

### 1 IDENTIFICATION DU POSTE

Le Département Partenariats Innovation Valorisation Europe (DPIVE) est un des quatre départements de la Direction de la Recherche et de l'Innovation du CHU d'Angers.

Le DPIVE met en œuvre la politique du CHU d'Angers en matière d'innovation, de partenariats et de valorisation des résultats issus de la **recherche clinique** et du **soin**. Ce département réunit les composantes suivantes : *accompagnement des projets innovants et valorisation, construction de partenariats structurants, conseil juridique et contrats ; promotion industrielle et académique ; animation de la Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) de territoire ; montage et gestion de projets européens*. En outre, le DPIVE contribue à l'animation de projets à grand consortium, dont le tiers lieu d'expérimentation MOBIS<sup>1</sup>.

### 2 MISSIONS ET ACTIVITES

#### 2.1 MISSIONS GENERALES

Le(a) chargé(e) de mission innovation accompagnera les projets innovants du CHU d'Angers, menés dans le cadre du dispositif d'accompagnement Ang'Innov et contribuera à l'émergence de projets innovants dans le cadre du tiers lieu MOBIS.

En lien avec les autres Départements de la DRCI et les autres directions concernées, il/elle interviendra sur toute la chaîne de valeur de l'innovation depuis la détection des besoins jusqu'à la valorisation des résultats et des données de santé.

#### 2.2 ACTIVITES :

##### Accompagnement des projets innovants

- Analyser la demande des porteurs de projets du CHU et évaluer le caractère innovant du projet, en lien avec les équipes médicales/paramédicales de la DRCI ;
- Accompagner les projets innovants des personnels du CHU, issus du dispositif Ang'Innov : mener des ateliers d'idéation en utilisant la méthodologie du *design thinking*, proposer des plans de développement, contribuer à la rédaction des cahiers des charges, suivre la réalisation des projets, etc.
- Contribuer à la structuration des projets et des partenariats associés, en amont et en aval de leur évaluation par le Conseil de l'Innovation du CHU d'Angers ;
- Apporter son expertise dans la réalisation d'études techniques et juridiques dans le cadre des projets d'innovation ;
- Développer les partenariats pour les innovations portées par le CHU et monter des projets en réponse à des appels à projets dédiés à l'innovation ;
- Contribuer à la communication autour de l'offre du CHU d'Angers en termes de partenariat et d'innovation.

---

<sup>1</sup> MOBIS (Mobilités Intelligentes en Santé), lauréat de l'appel à projet « Tiers-Lieu d'expérimentations numériques en santé », a pour objectif de créer un espace ouvert entre le domicile des patients, les entreprises du numérique et les acteurs de la santé, pour apprendre, entreprendre et développer des outils numériques innovants, réellement utiles aux patients, à leurs familles, aux professionnels de santé et au système de soins. Coordonné par le CHU d'Angers, MOBIS réunit 11 partenaires locaux (Angers Technopole, Le Mans Innovation, Laval Virtual, Aldev Angers Loire Développement), régionaux (Atlanpole Biotherapies, Images et Réseaux, E-santé Pays de la Loire, VYV 3 Pays de la Loire) et nationaux (AFM-Téléthon, Digital Pharma Lab). MOBIS vise à tester et évaluer de nouvelles solutions numériques ou de nouveaux usages de solutions existantes, relevant de la mobilité en santé : motricité (activité physique, réadaptation, prévention des chutes), parcours de soins (orientation rapide et personnalisée vers le bon spécialiste) et mobilités territoriales et accessibilité (des professionnels vers les patients isolés ou en incapacité de se déplacer).

### **Sourcing des besoins/ projets innovants dans le cadre du Tiers-Lieu d'expérimentation MOBIS**

- Cartographier les besoins des usagers (professionnels de santé, patients, associations, établissements de santé, etc.) et des terrains d'expérimentation ; cette mission nécessite de :
  1. se rendre sur le terrain pour rencontrer les différentes équipes afin de leur présenter MOBIS et sa démarche et d'identifier les besoins majeurs en termes technologiques et organisationnels.
  2. diffuser et acculturer aux méthodes d'accompagnement et de création du design thinking : ateliers d'idéation, shadowing, expérience utilisateur, etc.
- Assurer un lien fort avec le coordinateur de MOBIS et ses partenaires, pour transformer les besoins/idées en projets innovants qualifiés : échanger régulièrement avec les partenaires, prioriser les besoins des usagers à couvrir en priorité, expliquer les terrains d'expérimentation aux acteurs privés intéressés.
- Valoriser la Tiers-Lieu MOBIS, notamment au travers de communications et d'événements dédiés.

## **3 LES COMPETENCES REQUISES**

### **3.1 LA FORMATION ET/OU LES QUALIFICATIONS REQUISES**

Formation supérieure (Bac+5 minimum) en lien avec l'innovation en santé. Une expérience professionnelle dans la valorisation de la recherche, l'accompagnement de l'innovation en santé, l'entrepreneuriat et les méthodes du design thinking seraient très appréciées.

### **3.2 LES CONNAISSANCES PARTICULIERES REQUISES**

- Connaissance des dispositifs régionaux, nationaux et internationaux de financement de la recherche et de l'innovation
- Connaissance des méthodes de design thinking, de la création d'ateliers participatif et de leur mise en œuvre
- Connaissance du fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche clinique (RIPH et RNIPH, données personnelles, etc.)
- Notions de base des processus de développement des dispositifs médicaux et de leur réglementation ou à acquérir
- Maîtrise de l'anglais
- Maîtrise des outils de bureautique ; la connaissance de la suite Adobe Illustrator ou autre logiciel de design serait un plus
- Capacité de synthèse indispensable
- Connaissance des réseaux sociaux

### **3.3 LES QUALITES PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES REQUISES**

- Aisance relationnelle, diplomatie, écoute
- Autonomie, initiative, rigueur, créativité
- Excellentes qualités rédactionnelles et de synthèse
- Sens du travail collectif, esprit d'équipe

*Ce profil de poste est sujet à modification en fonction des évolutions réglementaires et institutionnelles.*